

V. Annexe

V.1 Termes de Référence

1. CONTEXTE

Depuis 2012, le contexte sécuritaire dans le bassin du lac Tchad s'est considérablement aggravé, causant des souffrances inestimables à la population vivant dans les quatre pays ayant le lac en commun. La crise a commencé au Nigéria et s'est répandue dans les pays voisins avec des déplacements massifs et de lourdes conséquences sur la sécurité alimentaire, l'accès aux infrastructures et services sociaux de base telles que les écoles, les hôpitaux jadis insuffisants. Les plus vulnérables des personnes touchées sont les réfugiés, les personnes déplacées et récemment les retournées. Les membres des communautés hôtes de ces groupes les plus touchés portent également un gros fardeau en accordant l'hospitalité à la plupart des personnes déplacées et aux réfugiés hors camp. Selon le DTM 19/01M d'août 2019-décembre 2019 428 289 personnes dans 56 548 ménages ont été affectées à l'Extrême Nord du pays dont : 270 870 Personnes Déplacées Internes (PDI), 46 845 réfugiés hors du camp de Minawao et 110 574 retournées. 65% de cette population est âgée de moins de 18 ans. De toute évidence, le terrorisme et les attentats suicides sont la principale cause de déplacement (89%) contre 11% du déplacement dû aux inondations et autres catastrophes naturelles.

Toutefois il a été constaté que cette région abrite l'une des populations les plus vulnérables du Cameroun en raison des conditions de pauvreté très avancées, l'impact du changement climatique et les violences occasionnées par le groupe extrémiste Boko Haram. Face à cette situation alarmante, les femmes, les enfants et les jeunes de cette région sont particulièrement vulnérables, car ils sont souvent exclus des prises de décision et manquent d'opportunités économiques. Notons cependant que, 30% de la population de cette région a moins de 20 ans, ces vulnérabilités combinées aux problèmes structurels tels que : la pauvreté, le faible développement socioéconomique, des années de marginalisation politique etc. ont non seulement contribué à l'augmentation des risques de la sécurité humaine de base, mais semblent également favorisé ces personnes à rejoindre les mouvements radicaux (BH). Bien que beaucoup de choses ait été faites dans cette région, il existe cependant des manquements dans la création des revenus stables, la protection sociale et la prévention des catastrophes.

Afin de prévenir l'extrémisme violent et renforcer la sécurité humaine, le PNUD met en œuvre aux côtés d'autres agences des Nations Unies et partenaires (l'UNICEF, la FAO et la partie gouvernementale), des interventions de développement qui visent à aborder selon une approche holistique, les facteurs qui conduisent à ce phénomène. Ce projet qui s'intitule : « *Renforcer la sécurité humaine dans les communes de Maga, Kousseri et Moulvudaye dans la région de l'Extrême-Nord du Cameroun comme un moyen d'atteindre les objectifs de développement durable* », est financé par les fonds fiduciaires des Nations Unies pour la Sécurité Humaine (UNTFHS). Ce projet a pour but de renforcer la résilience des communautés par des interventions transversales et multidimensionnelles efficaces et urgentes dans l'Extrême-Nord

du Cameroun. A cet effet, Quatre résultats intermédiaires ont été définis et qui permettront l'atteinte de l'impact souhaité. Il s'agit notamment de :

- **Résultat 1 (FAO) :** Les communautés affectées et vulnérables se rétablissent et deviennent plus résistantes aux catastrophes naturelles (sécheresses et inondations) et aux conflits à travers la protection, la reconstitution, le réapprovisionnement et l'augmentation de leurs capacités individuelles et collectives. Actifs productifs ainsi que par la reprise, l'intensification et la diversification de leurs activités de subsistance ;
- **Résultat 2 (UNICEF) :** Les groupes vulnérables ciblés ont un meilleur accès aux services sociaux de base et de protection sociale, y compris la santé, la protection de l'enfance, l'eau, l'hygiène et l'assainissement, et se sentent en sécurité dans leurs communautés ;
- **Résultat 3 (PNUD) :** Les administrations locales ont renforcé leurs capacités de gestion et de coordination des interventions / activités de réduction des risques de catastrophe, d'intervention et de résilience afin de protéger leurs populations vulnérables à risque de manière plus efficace et efficiente ;
- **Résultat 4 (PNUD) :** Les PDI et les communautés hôtes ont des capacités renforcées pour prévenir et combattre la radicalisation et l'extrémisme violent, et les femmes et les jeunes qui ont été marginalisés, radicalisés ou à risque sont autonomes à travers l'insertion socioéconomique comme moyen de cohésion sociale, de prévention des conflits, de consolidation de la paix et de relèvement de la communauté.

Conformément aux accords signés entre le PNUD et UNTFHS, il est prévu à la fin de la mise en œuvre de ce projet, une évaluation finale qui fera une analyse approfondie de la pertinence, de l'efficacité, la durabilité et l'efficience de l'intervention du projet et sa contribution aux résultats obtenus sur les populations ciblées afin de dégager des nouvelles orientations pour rendre sa stratégie plus efficace et plus adaptée.

2. OBJET DE L'ÉVALUATION

Le but de cette évaluation finale est de fournir une évaluation globale du projet et une occasion d'évaluer de manière critique les stratégies techniques et les questions administratives. L'évaluation donnera des recommandations pour améliorer le potentiel du projet afin d'atteindre les résultats attendus et les objectifs dans les délais du projet. L'évaluation fournira également de l'information essentielle pour façonner et informer les futurs programmes UNTFHS.

3. PORTEE DE L'ÉVALUATION :

L'évaluation portera sur la période de mise en œuvre du projet, soit de janvier 2017 à Décembre 2019 et dans toutes les zones d'intervention couvertes par le projet notamment : le département du Logone-et-Chari (Kousséri) ; le département du Mayo-Danay (Maga) et celui du Mayo-Kani (Moulvoudaye). Elle sera focalisée sur les jeunes filles et garçons des populations hôtes et des populations déplacées ayant bénéficié d'un appui quelconque durant cette période, mais aussi elle

touchera les communes (Kousseri, Maga, Moulvoudaye), les membres de la communauté notamment, les leaders traditionnels, les leaders religieux et les parents des jeunes de la communauté hôtes, ceci dans le but de pouvoir mesurer les changements observés suites à la mise en œuvre de ce projet dans leurs communautés.

4. OBJECTIFS DE L'EVALUATION

Les objectifs de cette évaluation sont les suivantes :

Plus spécifiquement il s'agira de :

- Examiner la mise en œuvre des diverses composantes du projet et des extrants/résultats décrits dans le document de projet en vue d'évaluer le niveau de réalisation ;
- Evaluer l'efficacité avec laquelle les résultats sont atteints, ainsi que la collaboration inter agences (PNUD, UNICEF, FAO) ;
- Identifier les interventions à fort impact du PNUD, de l'UNICEF et de la FAO dans les domaines de la consolidation de la paix et de la sécurité humaine, et suggérer des axes de développement à la lumière du contexte sécuritaire de la région ;
- Fournir une analyse approfondie sur la manière dont les 11 prochains mois de mise en œuvre peuvent avoir un impact sur les documents stratégiques des Nations unies en ce qui concerne la PVE, le RCP et UNDAF récemment élaborés et suggérer si l'énoncé des résultats, ou les indicateurs de projet doivent être remaniés
- Rédiger un rapport qui définit clairement les domaines de résultats spécifiques pour chaque composante du projet. Le rapport doit analyser les résultats escomptés en profondeur en termes de pertinence, efficacité, efficience et durabilité.

5. CRITERE ET QUESTION CLES DE L'EVALUATION

Les questions ci-dessous donnent une indication des informations clés à renseigner par l'évaluation.

A- La pertinence ou la cohérence :

La pertinence du projet vérifie le niveau de compatibilité entre la perception des besoins tels que planifiés par l'équipe de gestion du projet et la réalité des besoins du point de vue des bénéficiaires ciblés. A cet effet les questions clés suivantes nous aideront à trouver satisfactions à nos préoccupations :

- Est-ce que les activités du projet sont liées aux problèmes de sécurité humaine identifiés en vue de renforcer la résilience ? La stratégie de mise en œuvre du projet (résilience) a-t-elle rencontré une acceptation culturelle locale ou était-elle inadaptée au regard des contraintes géographiques et contextuelles (le critère de justesse) ?

- Le cas échéant, le projet profite-t-il pro activement des nouvelles opportunités, en adaptant sa théorie du changement pour répondre aux changements dans le contexte du développement, y compris en changeant les priorités nationales ?
- Le projet est-il aligné sur l'axe thématique du plan stratégique du PNUD, de l'UNDAF et les priorités nationales
- Est-ce que les cibles identifiées sont les plus pertinentes en termes de vulnérabilité ? • Les initiatives répondent-elles aux besoins réels des populations cibles ?
- Les besoins et les problèmes identifiés au départ ont-ils réellement déjà été abordés ? si tel est le cas, quelle a été la capacité de réactivité du projet face aux changements et émergence d'autres besoins et priorités ?
- Est-ce que le projet a tenu compte d'intégrer la question de l'égalité des sexes dans l'élaboration, et dans la mise en œuvre et ses résultats ? est-ce qu'aussi bien les hommes que les femmes peuvent prétendre de manière égale, et au même niveau présumer, aux bénéfices apportés par le projet ?
- Jusqu'à quel point le staff du projet dans les trois agences concernées (PNUD, UNICEF et FAO) a défendu les principes d'égalité et de développement et a contribué à renforcer et répondre aux besoins des populations les plus désavantagées et vulnérables dans les zones d'implémentation ?

D- L'Efficacité

L'efficacité est la mesure du niveau de réalisation des résultats (Output ou Outcome) escomptés d'une initiative donnée ou la mesure des progrès réalisés pour l'atteinte des produits ou effets. L'appréciation de l'efficacité du projet se penchera plus sur l'examen des contributions apportées par le PNUD et par d'autres partenaires à la réalisation des résultats du projet. A cet effet les questions clés suivantes nous guideront dans notre réflexion:

- Les ressources et les stratégies mises en œuvre sont-elles réalistes, appropriées et adéquates pour permettre l'atteinte des résultats attendus ?
- Est-ce que les stratégies de mise en œuvre utilisées sont efficaces ?
- Est-ce que les partenaires identifiés pour la mise en œuvre sont les plus efficaces dans le domaine ?
- Des résultats satisfaisants ont-ils été atteints par rapport aux objectifs fixés ? Quelles sont les causes de l'obtention et la non-obtention des résultats escomptés pour cette année ?
- Dans quelles mesures l'intervention a réussi à faire participer les femmes et les hommes, et les ayants droits, ainsi que les pourvoyeurs de droits ?
- Quelle est la mesure du changement dans les produits et les effets observés (en termes de prévention de l'extrémisme violent et de consolidation de la paix) ? Quelle est la plus-

value de l'action des agences (PNUD, UNICEF et FAO) comparativement aux autres acteurs dans le domaine de la sécurité humaine ?

- Quel est l'apport de la mise en pratique de l'approche de la sécurité humaine dans ce projet sur les résultats obtenus ?
- Le projet a-t-il mis un accent sur la prévention ?
- A-t-on abouti à une autonomisation des personnes vulnérables ?
- Dans quelle mesure les changements ou les progrès réalisés peuvent-ils être attribués au projet ?
- Dans quelle mesure les phases de planification et de mise en œuvre se sont-elles basées sur le respect des droits de l'homme et l'égalité des sexes ?
- Dans quelle mesure la stratégie de partenariat a-t-elle influencé l'efficacité du projet : Y a-t-il eu une synergie avec les autres interventions dans le domaine de la sécurité humaine et de la consolidation de la paix sur le terrain ? Y a-t-il eu un lien entre les activités de chaque partenaire de mise en œuvre pour un meilleur effet du projet ?

C-L'Efficienne

L'efficienne mesure la manière avec laquelle les ressources ou les apports (tels que les fonds, la compétence et le temps) sont transformés de façon économe en résultats. Une initiative est considérée efficiente lorsqu'elle utilise les ressources correctement et de façon économe pour atteindre les produits souhaités. L'efficienne est importante pour garantir le bon usage des ressources et mettre en relief d'autres usages efficaces de ces ressources. A cet effet les questions clés suivantes nous guideront dans notre réflexion :

- Le projet a-t-il utilisé les ressources prévues pour la première année de la manière la plus économe possible pour atteindre ses résultats ?
- Le projet a-t-il mis en œuvre dans la manière la plus optimale par rapport aux alternatives ?
- Dans quelle mesure les ressources suffisantes ont-elles été mises à disposition pour l'intégration des droits de l'homme et de l'égalité des sexes ?
- Quel est le degré d'efficienne des procédures opérationnelles des partenaires de mise en œuvre (PNUD-UNICEF-FAO) dans un contexte humanitaire comparativement aux autres agences humanitaires des Nations Unies ?
- Est-ce que la stratégie de partenariat avec les autres ONG a influencé l'efficienne des initiatives de ce projet à travers des mesures de partage de frais et d'activités complémentaires ?

D- La durabilité

La durabilité mesure le degré auquel les bénéfices des initiatives perdurent après que l'aide au développement en provenance de l'extérieur ait touché à sa fin. A cet effet les questions clés suivantes nous guideront dans notre réflexion.

- Est-ce qu'une stratégie de durabilité, y compris le renforcement de capacité des parties prenantes nationales, a été développée ou mise en œuvre ?
- Existe-t-il des mécanismes financiers et économiques mis en place pour assurer la continuité du flux de bénéfices en cours une fois que le projet touchera à sa fin ?
- Est-ce que les modalités organisationnelles appropriées (dans le secteur public) ont été appliquées ?
- Est-ce qu'il existe une capacité institutionnelle requise (systèmes, structures, personnel, compétence, etc.) pour assurer la continuité ?

Par ailleurs, l'évaluation devra référencer toutes les leçons qui pourront être tirées, notamment les bonnes pratiques qui peuvent être capitalisées sur :

- L'appréciation des réalisations du projet au regard des objectifs et résultats fixés au préalable.
- L'appréciation des points de vue des groupes-cibles bénéficiaires sur l'approche participative mise en œuvre ; recueillir leurs jugements sur les exigences du projet, les critères de choix et les résultats des interventions.
- L'appréciation de la fonctionnalité du dispositif institutionnel appliqué pour la mise en œuvre du projet.
- L'appréciation des besoins pertinents non satisfaits et la formulation des propositions y afférents. - L'identification des potentialités du projet à mieux exploiter.

6. LA METHODOLOGIE DE L'EVALUATION

L'évaluation à mi-parcours sera menée suivant les normes d'évaluation du PNUD et du Groupe des Nations Unies pour l'évaluation (GNUÉ). Elle sera guidée par les principes d'égalité des sexes, d'approche axée sur les droits et développement humain³. Le processus d'évaluation sera participatif (de la planification à la livraison du rapport final).

La méthodologie doit clairement viser la mise en évidence des enjeux de la sécurité humaine et de la consolidation de la paix dans la mise en œuvre des programmes des agences concernées.

³ PNUD, « la politique d'évaluation du PNUD », document du conseil d'administration DP/2005/28, mai 2006.

Globalement, cette évaluation durera **20 jours calendaires**. Elle commencera par une étape de pré-évaluation qui consiste à la définition par le consultant du processus d'évaluation, puis une étape de préparation, ensuite une étape de gestion de la conduite de l'évaluation durant laquelle le consultant effectuera une mission de collecte de données dans les sites d'intervention du projet. Du retour de cette mission, il présentera un rapport de mission au PNUD et préparera un atelier de restitution. Au cours de cet atelier, il présentera les principaux constats et conclusions. Il procédera si nécessaire à une collecte des données complémentaires en vue d'intégrer les amendements de l'atelier de restitution. Un rapport provisoire sera produit et soumis à l'appréciation du bureau du PNUD.

La méthode d'évaluation inclura les éléments suivants : i) Une conception de l'évaluation qui s'appuie sur les questions d'évaluation détaillées et retenues, puis organisées en une matrice d'évaluation ; ii) Les instruments et outils (entretiens, observations, groupes de discussion, revue littéraire, enquête, visites de sites, etc.) qui seront utilisés pour recueillir des informations et des données pertinentes, y compris l'échantillonnage des informateurs clés à interviewer; iii) Les techniques pour l'analyse et l'interprétation des données (par exemple les types d'analyse de données utilisés, les instruments de collecte de données, le niveau de précision, les méthodes d'échantillonnage, etc.).

Concernant la méthode, le consultant effectuera : i) Une revue documentaire : Une analyse documentaire y compris du système de Suivi Évaluation mis en place dans le cadre du projet; ii) Des entretiens avec les diverses parties prenantes du projet (Équipe de Gestion du Projet, les partenaires implémentation du projet, les différents consultants ayant intervenu d'une manière ou d'une autre dans la mise en œuvre du projet, les responsables du PNUD, de la FAO et de l'UNICEF, les bénéficiaires du projet, les autorités administratives, les membres de la communauté hôte et les personnes déplacées interne, les informateurs clés; iii) Des interviews individuels et focus group avec les autres acteurs humanitaires, et les autres agences du Système des Nations Unies ; iv) Des observations directes sur le terrain au sujet des résultats déjà obtenu; v) Une analyse des données de base et secondaire en privilégiant une approche de triangulation.

La liste des sources d'informations recueillies sera annexée au rapport (sources : les documents, les bases de données institutionnelles, les dossiers financiers, les bénéficiaires, le personnel, les consultants, les représentants du gouvernement et les groupes communautaires).

Cette évaluation doit être menée dans le respect et la protection des droits et du bien-être des populations et des communautés auxquelles elles appartiennent, conformément à la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme des Nations Unies⁴ et autres conventions sur les droits de l'Homme. L'évaluateur doit donc respecter la dignité et la diversité des participants aux

⁴ Nations Unies, 'Déclaration Universelle des Droits de l'Homme'. Disponible sur le site: <http://www.un.org/en/documents/UDHR/>.

évaluations au moment de sa planification, de son déroulement et de la rédaction des rapports, en partie grâce à l'utilisation des instruments d'évaluation appropriés au milieu culturel.

7. PRODUIT D'ÉVALUATION

Le consultant devra présenter les rapports suivants, transmis en version dure (format A4) et en version électronique (email, clé USB) en format Word et Excel en français et en anglais avec les résumés en anglais et français, comme l'indique le tableau suivant :

Événements attendus	Description du livrable	Délais de soumission	Personne responsable
Un rapport initial d'évaluation	Le consultant va préparer un rapport initial d'évaluation avant d'entrer dans l'exercice de collecte de données d'évaluation à part entière. Elle doit détailler la compréhension de l'évaluateur par rapport aux éléments qui sont évalués et pour quelle raison ils sont évalués, en indiquant comment chaque question de l'évaluation obtiendra une réponse à l'aide de : méthodes proposées, sources proposées de données et procédures de collecte des données. Le consultant doit inclure dans ce rapport, un programme détaillé des tâches, activités et prestations.	5 jours après la prise de service par le consultant	Le consultant
Projet de rapport d'évaluation	Le consultant produira un rapport provisoire qui sera examiné par le groupe de référence. Ce groupe veillera à ce que l'évaluation réponde aux critères de qualité requis.	10 jours après la collecte et l'analyse des données sur le terrain	Le consultant
Rapport d'évaluation finale	Une fois le rapport revu et amendé par le groupe de référence, le consultant, prendra quelques jours pour intégrer tous les amendements reçus par ce groupe et faire un traitement définitif puis le soumettre au PNUD pour validation.	5 jours après avoir reçu les amendements du groupe de référence.	Le consultant

8. COMPOSITION ET COMPETENCES REQUISES DU CONSULTANT

L'évaluation sera effectuée par un consultant au niveau national.

Qualification et expérience :

Le consultant aura au minimum la combinaison de compétences et expérience suivantes :

- Avoir une expertise prouvée dans le domaine du développement durable, des sciences sociales, y compris en matière d'évaluation ;
- Avoir 5 ans d'expérience au minimum dans la conception et la conduite des évaluations à mi-parcours ainsi que dans l'analyse de données qualitatives et quantitatives pour les projets et/ou programmes développés et/ou humanitaires (soit en équipe ou individuellement) ;

- Expérience prouvée en tant que responsable d'équipe d'évaluation et forte capacité à diriger et à travailler avec des parties prenantes à la base ;
- Une expérience dans le contexte des urgences humanitaires est un atout ;
- Une connaissance technique et une expérience dans les domaines thématiques du PNUD, de la FAO et de l'UNICEF avec une spécialisation correspondant au thème spécifique de l'évaluation, et aux sujets tels que la parité des sexes, l'approche fondée sur les droits, et le renforcement de la capacité ;
- Expérience de travail avec le gouvernement, la société civile, les ONG Internationales réputées et les institutions multilatérales ou bilatérales ;
- Bonne capacité analytique et de solides compétences rédactionnelles ;
- Avoir une expérience prouvée au Cameroun ;
- Maîtrise de la langue française et/ou anglaise ;
- Connaissance de l'outil informatique (Word, Excel, Powerpoint etc...) ;
- Connaissance des logiciels d'analyse des données (SPSS, Epi info, CSPRO)

Profil de l'évaluateur (Consultant) :

- Être titulaire d'un BAC + 5 ou plus en Science Sociale, Economie publique /développement, Analyse et évaluation des projets ou autres diplômes similaires ;
- Avoir une connaissance dans les techniques d'animation communautaire ;
- Bonne connaissance du domaine de la sécurité humaine et de la consolidation de la paix sera un atout ;

9. ETHIQUE D'ÉVALUATION

Les évaluations au sein du PNUD sont conduites conformément aux principes mis en avant dans les « Directives éthiques pour l'évaluation » de l'UNEG⁵ et doivent décrire les problèmes essentiels que les évaluateurs doivent aborder dans l'élaboration et l'exécution de l'évaluation, y compris l'éthique d'évaluation et les procédures permettant de sauvegarder les droits et la confidentialité des personnes fournissant les informations, par exemple : mesures pour garantir la conformité avec les codes juridiques régissant les zones telles que les dispositions pour collecter et rapporter les données, particulièrement les autorisations nécessaires pour interviewer ou obtenir des informations au sujet des enfants et des adolescents ; dispositions permettant de stocker et de garder la sécurité des informations collectées et protocoles permettant de garantir l'anonymat et la confidentialité.

10. MODALITES D'EXECUTION

Le processus d'évaluation du projet sera dirigé par un consultant qui fournira l'orientation globale et les conseils relatifs à la conduite de l'évaluation. Le travail du consultant, chargés de l'évaluation,

⁵ UNEG, 'Ethical Guidelines for Evaluation', juin 2008, disponible sur le site: <http://www.uneval.org/search/index.jsp?q=ethical+Guidelines>.

sera supervisé par le **responsable de l'évaluation (Le M&E Specialist du projet)** qui veillera sur la qualité des rapports et des données collectées par ce dernier. Il assurera de manière conjointe avec le consultant une descente pour la collecte de données et l'aidera à entrer en contact avec les personnes à rencontrer. Par contre, les aspects logistiques de l'évaluation (espace de bureau, soutien administratif et de secrétariat, télécommunications, photocopies de la documentation, voyages, ...) ainsi que la conception et la diffusion des outils de collecte de données seront sous la responsabilité du consultant. Le PNUD (Le projet Cohésion Sociale) s'occupera de l'organisation des différents ateliers envisagés au cours du processus d'évaluation (**validation, vulgarisation**).

Le **Groupe de Référence** composé de parties prenantes clés, collaborant étroitement avec le responsable de l'évaluation, afin d'orienter le processus. Les membres du groupe de référence donneront des commentaires et des conseils à chaque étape du processus de l'évaluation : les termes de références, le rapport de démarrage, et pré-rapport de l'évaluation. Au besoin, il fera des suggestions aux commanditaires pour la réorientation du processus d'évaluation.

Structure de gestion	Rôle et Responsabilité	Profil des membres
Commissaire de l'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Détermine les résultats et projets à évaluer, ainsi que le moment et le niveau de l'évaluation ; ▪ Fournit, au début du processus, des conseils clairs au responsable de l'évaluation sur la manière dont les déductions seront utilisées ; ▪ Fournit un retour d'information à l'évaluation grâce à la préparation d'une réponse de gestion et à l'utilisation des déductions, le cas échéant ; ▪ Assume la responsabilité de tirer des enseignements des évaluations dans différents domaines ; ▪ Veille à sauvegarder l'indépendance de l'évaluation ; ▪ Alloue les fonds et les ressources humaines nécessaires ; 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ La DRR ; ✓ L'ARR ; ✓ Le M&E Specialist PNUD ; ✓ Le SPM du projet ; ✓ La Re&Mob Specialist du projet ; ✓ Les experts nationaux du projet
Responsable de l'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Dirige l'élaboration des termes de référence de l'évaluation ; ▪ Assure la sélection et le recrutement des évaluateurs externes ; ▪ Gère les dispositions contractuelles, le budget et le personnel impliqué dans l'évaluation ; ▪ Fournit un soutien en matière d'exécution et de coordination au groupe de référence ; ▪ Fournit aux évaluateurs un soutien administratif, ainsi que les données requises ▪ Travaille en collaboration avec les commissaires ; ▪ Assure la liaison entre l'équipe d'évaluation, l'unité de programme, la direction et les parties prenantes clés, et garantit l'approche globale et transparente de l'évaluation ; ▪ Révise le rapport initial et le(s) rapport(s) du projet d'évaluation ; 	M&E Spécialist Projet

Le groupe de référence	<ul style="list-style-type: none"> ▪ S'assurer que le projet final réponde aux normes de qualité ▪ Définissent et confirment le profil, les compétences, les rôles et responsabilités du responsable et proposent des candidats pour exercer cette fonction ; ▪ Participent à la rédaction et à la révision de l'ébauche des termes de référence ; ▪ Prêtent leur assistance à la collecte de données requises ; ▪ Supervisent les progrès et la conduite de l'évaluation ; ▪ Révisent le rapport du projet d'évaluation et s'assurent que le projet final réponde aux normes de qualité. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ La FAO ; ✓ UNICEF ; ✓ M&E Specialist/PNUD ✓ Quelques bénéficiaires
L'Évaluateur/équipe d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Réalise les dispositions contractuelles en accord avec les normes et les directives éthiques du Groupe des Nations Unies sur l'Évaluation (UNEG) ; ce qui comprend le développement d'une matrice d'évaluation, incluse dans le rapport initial, la rédaction de rapports et la communication d'instructions au commissaire et aux parties prenantes en matière de progrès, de déductions et de recommandations, le cas échéant 	Le consultant

11. COUT DE L'ÉVALUATION

Le coût de cette évaluation sera supporté par le Projet UNTFHS.

12. PROCEDURE DE SOUMISSION :

Les candidats intéressés sont appelés à déposer leur candidature dans les bureaux du PNUD à Yaoundé et Maroua avec mention suivante : « Eval_FINAL_Projet_UNTFHS_2018 » au plus tard 10 jours après publication de l'Appel à candidature, adressé à Madame La Représentante Résidente du PNUD/ Cameroun.

Les paiements seront effectués comme suit :

- ✓ 20% du paiement total à la soumission du rapport initial d'évaluation ;
- ✓ 40% du paiement total à la livraison du projet de rapport d'évaluation ;
- ✓ 40% du paiement total à la livraison du rapport final d'évaluation.

Les candidats intéressés devront inclure dans leurs propositions les éléments suivants :

A- Une offre technique

1. Compréhension de la mission;
2. Une méthodologie détaillée de l'exécution de la consultation incluant le chronogramme indiquant les différentes échéances à partir de la date du démarrage de la mission, les dates de remise des livrables. Le PNUD disposera à chacune des étapes d'un maximum de cinq (05) jours ouvrables pour donner ses observations sur les livrables produits par le consultant
3. Une lettre de motivation indiquant la disponibilité du consultant durant la période de l'évaluation (Février à Avril 2020)

4. Un CV du/de la consultant(e) ;
5. Références de réalisation des missions similaires et contact des organisations pour lesquelles l'évaluateur a réalisé des travaux précédemment ;
6. Disponibilité du/de la consultant(e) pendant les mois de Février à Avril 2020.

B- Une offre financière

Cette offre sera négociable selon la disponibilité du budget prévu pour cette activité.

Le candidat présélectionné sera invité à soumettre deux rapports récents d'évaluation dont le candidat a été le principal auteur. Une courte entrevue est prévue pour la sélection finale.

13. PROCEDURE D'EVALUATION

L'évaluation des prestataires reposera sur la méthode d'analyse cumulative (méthode de notation pondérée). L'attribution du contrat est faite au candidat dont l'offre a été évaluée et déterminée comme suit :

- adaptée/conforme/acceptable ;
- Ayant reçu la note la plus élevée sur l'ensemble préétabli des critères techniques et financiers spécifiques à cet appel à candidatures.

Pourcentage des **critères techniques** : 70% ; Pourcentage des **critères financiers** : 30%

Seuls les candidats ayant obtenu un minimum de 70% de réussite à l'évaluation technique seront pris en considération pour l'évaluation financière.

A- Critères techniques – 70% de l'évaluation totale – sur 100 points

Critère d'évaluation	Pondération	Total des points (100 pts)
Qualification et expérience		
Expertise prouvée dans le domaine du développement durable, des sciences sociales, y compris en matière d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Expérience dans le domaine du développement durable, sciences sociales et évaluation <u>(10 pts)</u> ✓ Autres <u>(5 pts)</u> 	10 pts
Avoir 5 ans d'expérience minimum dans la conception et la conduite d'évaluations ainsi que dans l'analyse de données qualitatives et quantitatives pour les projets et/ou programmes développent et/ou humanitaires (soit en équipe ou individuellement)	<ul style="list-style-type: none"> ✓ ≥ 5 ans d'expérience dans la conduite des évaluations humanitaire soit en équipe ou individuellement <u>(15 pts)</u> ✓ < 5 ans d'expérience dans la conduite des évaluations humanitaire soit en équipe ou individuellement <u>(10 pts)</u> 	15 pts
La clarté et la logique de la présentation de la méthodologie à utiliser pour obtenir les livrables attendus.	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Bonne présentation de la méthodologie avec le chronogramme et les activités <u>(15 pts)</u> ✓ Présentation vague sans détails des tâches à faire <u>(7 pts)</u> 	15 pts
Une connaissance technique et une expérience dans les domaines thématiques du PNUD, de la FAO et de l'UNICEF, avec une spécialisation correspondante au thème	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Connaissance des domaines du PNUD, UNICEF et la FAO, l'égalité du genre, les 	10 pts

spécifique de l'évaluation, et aux sujets tels que la parité des sexes, l'approche fondée sur les droits, et le renforcement de la capacité	droits de l'homme et le renforcement des capacités (10 pts) ✓ Connaissances des autres thématiques du PNUD (5 pts)	
Expérience de travail avec le gouvernement, la société civile, les ONG Internationales réputées et les institutions multilatérales ou bilatérales	✓ Expérience de travail avec le SNU et les institutions multilatérales et autres ; (5pts) ✓ Expérience de travail seulement avec le gouvernement, la société civile et les ONG internationales ; (3 pts)	5 pts
Capacité analytique et de solides compétences rédactionnelles	✓ Bonne capacité analytique (5pts)	5 pts
Maîtrise de la langue française et/ou anglaise	✓ Maîtrise des deux langues (Français et Anglais) (5pts) ✓ Maîtrise au moins une seule langue ; (3 pts)	5 pts
Connaissance de l'outil informatique (Word, Excel, Powerpoint, SPSS, EPI info, CSPRO etc...)	✓ Maîtrise des outils informatiques (Word, Excel, Powerpoint, SPSS, EPI info, CSPRO etc...) (10 pts) ✓ Pas de connaissance en outils informatique (0pt)	10 pts
Profil de l'évaluateur		
Être titulaire d'un BAC + 5 ou plus en Science Sociale, Économie publique/développement, Analyse et évaluation des projets ou autres diplômés similaires	✓ Bac + 5 ou plus en science sociale, économie publique/développement, Analyse et évaluation des projets (10pts) ✓ Diplôme inférieur au Bac + 5 (3 pts)	10 pts
Bonne connaissance du domaine de la sécurité humaine et la consolidation de la paix sera un atout.	✓ Connaissance du domaine de la sécurité humaine et de la consolidation de la paix (15 pts) ✓ Connaissance seulement dans le livelihood, la cohésion sociale (10 pts)	15 pts

B- Critères financiers – 30% de l'évaluation totale

La formule suivante sera utilisée aux fins d'évaluation des propositions financières

$P = y(\mu/z)$ Dans laquelle :

P = la proposition financière soumise à l'évaluation ;

y = le nombre maximum de points pour la proposition financière ;

μ = le montant de la proposition la moins disante ;

z = le montant de la proposition soumise à l'évaluation ;

14. ANNEXES DES TERMES DE REFERENCE

Annexe 1: UNEG Norms and Standard;

Annexe 2 : Le code d'éthique et de conduite pour les évaluations dans le SNU ;

Annexe 3 : Document de projet ;

Annexe 4 : le format de la matrice d'évaluation ;

Annexe 5 : le format du rapport d'évaluation au PNUD